

## **Agent des espaces verts et des espaces publics**

### **Descriptif de l'emploi**

Au sein du pôle technique, placé sous la responsabilité du responsable technique, l'agent est en charge de l'entretien des espaces verts et des espaces publics.

CDD jusqu'au 31/05/2026 afin de palier à un accroissement temporaire d'activités, renouvelable en cas de besoin.

### **Grade :**

Adjoint technique

### **Horaires**

Du lundi au jeudi : 8h00-12h15 / 13h30-16h30

Vendredi : 8h00-12h15 / 13h30-16h15

Les plages horaires sont fixes, sauf nécessité de service.

Des aménagements d'horaires sont prévus en cas d'aléas climatiques.

### **Missions principales**

- Contribue à la conception et à la réalisation des aménagements paysagers communaux
- Suit le programme annuel de fleurissement
- Assure l'entretien des espaces verts, des terrains sportifs et des espaces publics
- Participe à des travaux de polyvalence en voirie, équipements et bâtiments

### **Activités**

- Participe à la conception, la création, l'aménagement et l'entretien des massifs et des aménagements paysagers : arbres, arbustes, rosiers, massifs fleuris saisonniers... et des espaces verts : tonte, désherbage, débroussaillage, ramassage de feuilles..., gérés par la collectivité ;
- Commande, réceptionne et agrée les marchandises
- Réalise les plantations et des petits travaux liés à l'aménagement des espaces verts : bêchage, plantation, taille des arbres, désherbage manuel, tonte et arrosage des massifs, haies, arbustes et pelouses
- Entretient le cimetière, les cours d'écoles et les terrains sportifs
- Contrôle et maintient la propreté des espaces verts et réalise des petits travaux de maintenance des équipements publics : système d'arrosage automatisé, mobilier urbain...

- Participe à l'animation d'ateliers ludiques et/ou éducatifs
- Entretient et nettoie les voiries, participe au salage et au déneigement
- Participe à des travaux de polyvalence d'entretien et d'installations dans les bâtiments communaux

### **Compétences**

- Aptitude au travail en équipe,
- Capacité organisationnelle, autonome,
- Capacité d'adaptation,
- Sens du service public.

### **Spécifications du poste**

- Facteur de pénibilité : rythme de travail irrégulier, astreintes
- Facteurs de risques professionnels : contraintes physiques
- Déplacements fréquents
- Activité soumise à une forte saisonnalité, à des pics d'activité
- Disponibilité en cas d'aléas climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés

### **Relations internes et externes**

Internes :

- Collabore avec les autres agents du service et de la collectivité
- Echange d'informations avec le responsable des services techniques

Externes :

- Contacts directs et permanents avec la population : usagers et associations

Relations avec les prestataires extérieurs : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires réseaux